

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : marché de maintenance d'exclusivité pour le logiciel LITTERALIS EXPERT**

N° : VA\_DEC2025\_962

Service : Direction des systèmes d'information

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

### décidons

De conclure le marché d'exclusivité de maintenance, du droit d'usage des licences et d'évolution du logiciel LITTERALIS EXPERT et des modules associés avec la société SOGELINK située au 131 chemin du Bac à Traille à CALUIRE (69647), pour un montant annuel de 5759,80 € TTC – Durée du marché du 01/01/2026 au 31/12/2030.

Imputation comptable : 6156 020 3300

Politiques publiques (domaine-action-activité) : 17.2.5 Informatique, 02.5.1 Voirie

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le jeudi 18 décembre 2025

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-216324A-AU-1-1

Date AR Préfecture : vendredi 19 décembre 2025